



The CBC Pensioners  
National Association  
*Preserving our Future, Sharing our Past*

# Contact

L'Association nationale  
des retraités de la SRC  
*Assurer notre avenir, partager notre passé*

Bulletin

Août 2021

## Le mot du président



Je tiens d'abord à vous dire que c'est pour moi un honneur d'être président de l'ANR, particulièrement en cette période de grande effervescence.

Notre congrès virtuel du 18 mai dernier a remarquablement réussi grâce entre autres à toute l'énergie et la générosité des membres bénévoles qui ont œuvré pendant plusieurs mois au sein des quatre comités préparatoires (Défense des intérêts, Communications, Recrutement, Diversité et inclusion). Un merci

tout spécial à Dave Jeffrey, notre vice-président anglophone, qui a coordonné le tout et préparé la tenue de notre premier congrès par Zoom, Covid oblige! Vous trouverez dans ce numéro un billet de Sandy McKean sur le congrès et sur l'importance de recruter de nouveaux membres.

Je dois dire que ma présidence a démarré sur les chapeaux de roue! Afin de ne pas perdre l'élan insufflé par le congrès, le conseil d'administration s'est réuni virtuellement les 12, 19, 26 juin et le 8 juillet pour se prononcer sur les recommandations émanant des comités de travail. Voici en résumé certaines des recommandations approuvées :

### Diversité et inclusion

- ◆ Création d'un Comité permanent pour aider à élargir la représentation au sein de la direction de l'ANR à tous les niveaux de l'association et pour faire de l'ANR un lieu d'accueil pour tous les retraités de Radio-Canada.
- ◆ Adoption d'une Politique sur la diversité et l'inclusion (voir notre site internet).

### Recrutement :

- ◆ Création d'un Comité permanent pour développer de nouvelles approches au recrutement et pour partager les meilleures pratiques à ce sujet entre les régions et les sections.

## **Défense des intérêts**

- ◆ Stratégie pour améliorer les relations avec Radio-Canada et les syndicats.

## **Communications**

- ◆ Création à l'essai pour six mois d'un poste rémunéré de Coordonnateur des communications. Ce poste fera l'objet sous peu d'un appel de candidatures au sein de nos rangs d'abord et ensuite à l'externe si nécessaire. Surveillez l'affichage prochain sur notre site internet.
- ◆ Création d'un Conseil consultatif sur les communications chargé d'aider le Coordonnateur dans le développement d'une politique des communications et d'une stratégie de communications.

Enfin, création d'un groupe de travail chargé d'examiner les statuts et règlements, ainsi que les politiques administratives en place pour s'assurer qu'ils sont en harmonie avec les objectifs stratégiques de l'ANR.

Comme vous avez pu le voir par ailleurs, nous avons procédé également à un appel de candidatures pour occuper le poste de représentant de l'ANR au conseil d'administration du Programme d'aide aux employé(e)s (PAE) ainsi que celui d'observateur au Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS).

Le conseil d'administration de l'ANR se réunira à la mi-août pour combler ces postes et examiner un budget pour 2022 incluant les recommandations des comités précités. Nous devons également faire des provisions prudentes quant à notre part des frais juridiques découlant du conflit qui oppose les syndicats et l'ANR à Radio-Canada dans le dossier de l'accord qui régit le partage de tout surplus éventuel de la caisse de retraite.

On se souviendra qu'en 2009, les parties avaient signé un accord à cet effet, accord qui devait être examiné après dix ans. Or en 2019, la Société a déclaré que l'accord était échu et qu'il devait faire l'objet d'une renégociation, interprétation que les syndicats et l'ANR contestent vigoureusement. Deux ans plus tard, les pourparlers sont au point mort et un arbitre vient d'être nommé dans ce dossier; les audiences doivent avoir lieu durant le premier trimestre de 2022.

En terminant, je vous souhaite une bonne fin d'été et beaucoup de plaisir à revoir parents et amis maintenant que le confinement semble terminé! Je vous encourage à aller vous faire vacciner si ce n'est déjà fait et, pour notre bien à tous, je vous prierais de convaincre ceux et celles autour de vous qui ne l'auraient pas encore fait d'y aller.

Alain Pineau

---

## Congrès 2021 de l'ANR

Je vais aller droit au but, de peur d'enterrer la manchette de cet article.

Cet article est un appel à tous les membres de l'Association nationale des retraités de contribuer activement à augmenter le membership de l'ANR.

Je ne veux pas peindre un portrait trop sombre de la situation, je présente ici seulement quelques observations formées au cours des derniers mois comme membre de l'un des quatre comités chargés de développer les bases d'un plan d'action triennal en vue du congrès de l'ANR qui a eu lieu en mai dernier.

Permettez-moi tout d'abord de faire un retour en arrière. Quand j'ai pris ma retraite il y a 14 ans, après 35 ans de carrière au sein de la CBC, je n'ai pas pensé une minute de NE PAS devenir un membre de l'ANR. Je laissais un endroit que j'aimais et ne voulais en aucun cas perdre contact avec les gens que j'avais côtoyé lors de ma carrière.

En devenant un membre de l'ANR, je suis resté engagé. J'ai été informé des enjeux du plan de retraite et impliqué dans les activités sociales de ma section. Il y avait toujours quelque chose à apprendre au sujet des nouveaux membres et des interactions fréquentes de l'association avec Radio-Canada.

C'est ce qui a fait que vers le milieu de 2020, je me suis porté volontaire pour faire partie de l'un des quatre comités chargés de débattre des sujets reliés à la défense des droits et des intérêts, du recrutement, de la diversité et des communications. Je me suis retrouvé au sein du comité sur la défense des droits et des intérêts.

Ce comité s'est réuni plusieurs fois durant l'automne et l'hiver afin de produire son rapport. Le comité était formé de retraités avec des expériences diversifiées: il y avait deux collègues venant des services français au Québec, un ancien employé de la CBC dans les Maritimes et moi, qui avais travaillé à quatre endroits, dont le dernier à Toronto.

Les rapports des quatre comités ont servi de base aux discussions au congrès d'une journée tenu par conférence Zoom le 18 mai dernier. La session du matin a été consacrée à la présentation des rapports et celle d'après-midi à des discussions en sous-groupes sur la façon dont l'ANR pourrait aller de l'avant dans la poursuite de ses objectifs au cours des trois prochaines années.

Il y a eu des douzaines de recommandations de faites.

Un des aspects qui a retenu mon attention, c'est que le pourcentage de retraités qui font partie de l'association fluctue aux alentours de 50%. Moins que 50% et l'ANR pourrait perdre son statut d'association reconnue par Radio-Canada, qui pourrait cesser de percevoir les cotisations et nous perdrons notre voix au chapitre comme

groupe représentant les intérêts des retraités et de leurs épouses en ce qui concerne les pensions et les avantages sociaux – en somme, une vraie recette pour un désastre. De nouveaux membres sont critiques pour toute organisation en ce qui touche la génération de nouvelles idées, l'identification de nouvelles occasions et la diversité.

La transparence est aussi importante. Comme un des membres du comité sur la défense des intérêts le soulignait, y a-t-il suffisamment de démocratie au sein de notre association? Un petit groupe de délégué(e)s, dont moi, avons voté à la fin du congrès pour élire les membres du comité exécutif. Ce droit de vote ne devrait-il pas être le fait de tous les membres de l'ANR? S'il est un message clair de l'importance de devenir membre et de participer à l'association, c'est bien celui-là : une voix plus forte sera à l'avantage de tout le monde.

L'ANR fait face à plusieurs défis: campagne systématique de recrutement, établissement d'une stratégie effective de lobbying auprès de la haute direction de la Société, création d'une forte identité pour l'association tout en maintenant des relations fortes avec les syndicats anglais et français et avec d'autres regroupements de la fonction publique dont les intérêts coïncident avec les nôtres.

Nous savons tous que nous traversons des temps difficiles. La Covid-19 a viré notre monde à l'envers. Il faut que nous gardions cela à l'esprit, comme association chargée de défendre les intérêts des retraités et de leurs familles. Sans association, nous n'avons aucune voix.

Ainsi, la caisse de retraite de Radio-Canada a affiché de temps à autre des surplus qui ont par le passé été utilisés pour améliorer les bénéfices des retraités présents et futurs ou même qui ont donné lieu à un partage entre cotisants actuels, retraités et retraités différés.

En 2009, Radio-Canada, les syndicats et l'ANR ont signé un accord établissant les paramètres pour le partage de tout surplus éventuel. Cet accord devait être examiné à chaque dix ans. Or en 2019, Radio-Canada a adopté la position que l'accord était échu et devrait faire l'objet d'une nouvelle négociation. Les syndicats et l'ANR s'opposent à cette interprétation et depuis les pourparlers piétinent. On a annoncé récemment la nomination d'un arbitre dans ce litige et les audiences devraient avoir lieu au cours du premier trimestre de 2022. L'association ne manquera pas de nous informer des progrès.

Ce qui me ramène à ma manchette :

Chacun d'entre nous peut contribuer à relever les défis auxquels nous faisons face. Souvenez-vous que l'ANR représente tous les anciens employés de Radio-Canada : présidents, personnel administratif, programmeurs et tous ceux et celles qui assuraient que les Canadiens aient accès aux histoires qui nous lient ensemble.

Quand vous rencontrez un ancien collègue, demandez-lui s'il fait partie de l'ANR. Si non, expliquez-lui ce qu'il ou elle manque et comment sa participation peut faire une différence. Se joindre à notre association, c'est bâtir notre force par les nombres.

Sandy McKean

---

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

## **L'Association nationale des retraités de la SRC**

En raison de la loi en vigueur et pour protéger la santé et le bien-être de nos membres, veuillez vous joindre à nous virtuellement, le

**VENDREDI LE 10 SEPTEMBRE 2021**

**À 13 HEURES**

(Heure normale de l'Est)

**L'assemblée aura lieu pour les fins suivantes :**

- ⇒ **Recevoir le rapport annuel du président**
- ⇒ **Recevoir les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2021**
- ⇒ **Nommer un vérificateur pour l'exercice en cours**

**L'AGA sera suivie par une mise à jour sur le Régime de retraite de Radio-Canada, présentée par M. Duncan Burrill, administrateur délégué et PDG.**

-----  
**Il est nécessaire de s'inscrire au préalable pour assister à l'assemblée virtuelle. Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous inscrire.**

**[LIEN POUR S'INSCRIRE](#)**

## C'EST LE TEMPS DE VOUS MANIFESTER !

À la suite de son congrès triennal, l'ANR a approuvé la création de trois nouveaux comités permanents :

- ⇒ Comité consultatif sur les communications
- ⇒ Comité permanent sur la diversité et l'inclusion
- ⇒ Comité permanent sur le recrutement

Si vous êtes intéressé(e) par ce travail de grande importance, gardez un œil sur les communications de votre région ou de votre section, ou sur le site web de l'ANR.  
Merci de penser à vous impliquer activement dans notre association!



### PAE - Programme d'aide aux employés

1-866-838-2025



Vous avez des problèmes? En tant que retraité de la SRC, vous avez droit à cinq heures de consultation professionnelle gratuite par l'entremise du Programme d'aide aux employés.

**Ce service est disponible sept jours par semaine, 24 heures par jour.** C'est simple, rapide et efficace. Veuillez visiter notre site Web [www.cbcpensioners.ca](http://www.cbcpensioners.ca) pour consulter les détails de tous les services offerts par le PAE.



## CHANGEMENT D'ADRESSE

Assurez-vous que nous avons votre nouvelle adresse. Prière de nous aviser de tout changement d'adresse, téléphone ou courriel le plus tôt possible. Ceci évitera des délais dans votre distribution de bulletins ou communiqués de l'Association et nous aidera à maintenir à jour notre banque de données. Vous pouvez nous aviser soit par courriel : [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) ou par téléphone au numéro sans frais 1-877-361-9242 poste 23.

